

COMITÉ DU PROGRAMME DE RÉSIDENCE

PROCÈS-VERBAL – Rencontre du 1^{er} décembre 2017

Local S-760 en AM et S-116 en PM

Étaient présents

Dre Karine Boucher (DLP, CUMF Sacré-Coeur)
Dre Jeanne Bouisset (DLP, CUMF des Faubourgs)
Dre Isabelle Gosselin (Directrice adjointe du programme)
Mme Mylène Héroux (Coordonnatrice du programme)
Dre Leyla Korany (DLP, CUMF Bordeaux-Cartierville)
Dre Ariane Murray (DLP, CUMF Verdun)
Dr Alain Papineau (Directeur du programme)
Dre Yolaine Sauvageau (DLP, CUMF Les Eskers)
Dre Marie-Claude Lefebvre (DLP, CUMF Maisonneuve-Rosemont)
Dre Lyne Ménard (Responsable du développement professoral)
Dr Guillaume Voghel (DLP adjoint, CUMF Cité de la Santé)
Dre Geneviève Dequoy (DLP, CUMF Notre-Dame)
Dre Nathalie Caire Fon (Directrice du département)
Dre Safia Chérif (DLP, CUMF La Sarre)
Dre Josée Bourgault (DLP adjointe, CUMF St-Jérôme)
Dre Julie Desmeules (DLP, CUMF St-Hubert)
Dre Dubé Alexandra (DLP, CUMF Mont-Laurier)
Dr Réjean Duplain (Resp. du pré-gradué)
Dre Stéphanie Lapointe (DLP, CUMF Sud de Lanaudière)
Dre Isabelle Montplaisir (Directrice des programmes de compétences avancées)
Dre Claude-Élène Paquin (DLP, CUMF St-Eustache)
Dre Marie Nguyen (CUMF St-Eustache)
Dr Martin Potter (Directeur adjoint du programme)
Dre Wahiba Ramtani (R1)
Dre Florence St-Pierre (CUMF Marigot)

Se sont excusés

Dr Samuel Gatien (Table des résidents-coordonnateurs)
Dre Raphaëlle Gontier-Dupré (Table des résidents-coordonnateurs)
Dre Claudel Lamy (DLP, CUMF Shawinigan)
Dre Gabrielle Nadon (adj. DLP CUMF CSL)
Dr Frédéric Perreault (Représentant de l'AMRM)
Dr Mehrdad Razmpoosh (DLP, CUMF St-Jérôme) (en visio)
Dre Ly Doan (DLP adjointe, CUMF Sacré-Coeur)
Dr François Allison (CUMF Marigot)
Dre Marilou Bernatchez (DLP, CUMF de Trois-Rivières)
Dre Julie Boivin (CUMF Maria)
Dre Mélanie Gauthier (en remplacement de Dre Marilou Bernatchez, CUMF Trois-Rivières)
Dre Rachel Leclerc (DLP, CUMF La Sarre)
Dr Trinh Thao Trang (CISSS de Lanaudière)
Dre Marie-Josée Dupuis (Vice-doyenne aux études médicales post-doctorales)
Dr Gilbert Sanche (Directeur adjoint du programme)
Dre Lise Desormeaux (CUMF Sacré-Coeur)

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
1.	Adoption de l'ordre du jour	<p><i>c.f. document PP 1.1</i></p> <p>Dr Papineau annonce l'arrivée de Dr Martin Potter à titre de directeur adjoint au programme et précise son mandat au sein des membres du comité.</p> <p>L'ordre du jour est adopté.</p>	
2.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 septembre 2017	<p>Le procès-verbal est adopté après la modification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enlever Dr Guillaume Voghel des membres présents. 	
3.	Suivi au procès-verbal de la rencontre du 21 septembre 2017 : points non-inscrits à l'ordre du jour	<p><u>3. Suivi du comité de l'échographie</u></p> <p>Le projet est en attente, car une discussion doit avoir lieu avec Dre CaireFon afin de discuter du financement de la formation des patrons. Avant de poursuivre, le financement doit être accordé, car il est impossible pour un patron qui souhaite faire la formation dans l'immédiat de se faire rembourser rétroactivement. Le sujet sera amené au prochain comité de budget du département.</p> <p>En ce qui concerne la formation des résidents, le projet coûterait environ 32K. Une analyse sera faite pour évaluer si une attestation pourra être donnée après la formation. Dans ce cas, le résident pourrait être facturé et remboursé. Ça pourrait être une alternative pour avoir l'argent nécessaire à la mise en œuvre du projet.</p> <p><u>Retraite</u></p> <p>La retraite aura lieu au Campus Laval et un courriel a déjà été envoyé à cet effet. Pour les gens en régions, des crédits de formation seront alloués et les frais de transport seront payés.</p> <p><u>12.2 Entrevues DHCEU</u></p> <p>Les résultats du CaRMS sont arrivés et c'est similaire à l'année dernière. Ça restera difficile pour les régions, encore cette année.</p> <p>En ce qui concerne les entrevues, l'analyse des dossiers est en cours.</p> <p>Les DHCEU devront faire des ECOS cette année. Les interviewers assignés aux ECOS recevront le cas 2 jours à l'avance. Quant aux substituts, ils recevront tous les cas. Il y aura une grille de cas à cocher pour l'évaluation.</p> <p>La pratique aura lieu le matin donc ceux qui font les ECOS devront arriver à l'avance.</p>	

	<p><u>13. Projet Dr Grad</u> Ce projet est pancanadien et il y a eu un taux de participation de 25 % de la part de l'Université de Montréal. Idéalement, un taux de 50 % serait préférable.</p> <p>La date limite pour participer est le 15 décembre 2017.</p> <p>Le seul investissement de temps est le téléchargement de l'application mobile.</p> <p><u>16. Questionnaires</u> Cette année, les liens des questionnaires seront envoyés aux secrétaires de CUMF et un code sera attribué pour chaque résident de façon à ce que l'anonymat des réponses soit préservé. Ainsi, il sera plus facile de relancer ceux qui n'ont pas répondu pour atteindre un taux de participation maximal.</p> <p>En région, les liens seront envoyés à l'avance.</p> <p>Les DLP devront réserver une plage de 3 heures pour que les résidents puissent remplir tous les questionnaires.</p> <p>Cette année, les liens seront envoyés au cours du mois de mai afin d'éviter la période occupée du mois de juin.</p> <p><u>17. Flexibilité du cursus</u> <i>c.f. Flexibilité du cursus – document modifié 29-11-17</i></p> <p>Dr Papineau annonce qu'en plus de la flexibilité du cursus, le Ministère accorde, cette année, aux résidents la possibilité de faire une formation complémentaire de moins de 3 mois à la fin de leur résidence. Voici quelques précisions concernant l'organisation d'une formation complémentaire de moins de 3 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doit être autorisé par le directeur du programme; • Selon la disponibilité des stages en CUMF; • Les CUMF sont responsables de l'obtention des évaluations; • Pas de bureaux de suivi; • Stage hors université possible pourvu que le milieu soit agréé. <p>En ce qui concerne la flexibilité du cursus, Dre Gosselin prend ensuite la parole et explique que les fiches d'évaluation devant être utilisées sont celles sur le terrain présentement. Il y a une fiche FO-R ambulatoire, d'urgence, et SAPA présentement.</p> <p>Elle ajoute que les résidents devraient être avisés en P13 de la possibilité de faire la flexibilité du cursus.</p>	
--	---	--

		<p>Les demandes sont approuvées selon l'ordre de priorité premier arrivé, premier servi. Après la P4, un tirage au sort sera effectué pour l'acceptation des demandes.</p> <p>Le document de la flexibilité du cursus est accepté avec les modifications ci-haut mentionnées.</p> <p><u>19.2 Représentation au comité sécurité</u> Dr Potter sera le représentant pour la médecine de famille.</p> <p><u>19.3 Suivi tableau de bord CLP</u> Dre Gosselin rappelle aux DLP de lui faire parvenir leur tableau de bord du comité local de programme. Pour l'agrément, il est nécessaire d'avoir des traces des prévisions pour chaque domaine de soins dans le but d'une amélioration continue de la qualité.</p>	
4.	<p>Mot de la vice-doyenne Dre M.-J. Dupuis</p>	<p>En l'absence de la vice-doyenne, le point est reporté.</p>	
5.	<p>Mot de la directrice du département Dre N. Caire Fon</p>	<p>Dre Caire Fon s'adresse aux gens et les remercie pour leur participation à la planification stratégique du département.</p>	
6.	<p>Mot du directeur du pré-gradué Dr R. Duplain</p>	<p>Dr Duplain adresse aux membres du comité que le secteur du pré-gradué étudie la question du rôle d'enseignant du médecin de famille dans la formation des résidents.</p> <p>Il ajoute que l'IMC ainsi que l'IDC pourrait constituer une vitrine pour les médecins de famille.</p>	
7.	<p>Programmes de compétences avancées Dre I. Montplaisir</p>	<p>Dre Montplaisir annonce que le 21 décembre dernier, la liste des candidatures soumises pour les programmes avancés a été présentée à la conférence des vices-doyens pour approbation.</p> <p>Voici l'état des demandes pour les programmes avancés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Périnatalité : 43 candidats ● SAPA : 10 candidats ● Soins palliatifs : 4 candidats ● Toxicologie : 2 candidats ● Clinicien érudit : 2 candidats ● Urgence : Gérer via le CaRMS <p>La date limite pour soumettre une candidature est le 1^{er} septembre.</p>	

<p>8.</p>	<p>Développement professoral Dre L. Ménard</p>	<p>Dre Ménard prend la parole et souhaite la bienvenue à Dr Martin Potter, à titre de nouveau directeur adjoint du programme de résidence de médecine de famille.</p> <p>Ensuite, elle remercie Dre Isabelle Gosselin pour son implication des trois dernières années au sein du comité de développement professoral.</p> <p>Accueil des nouveaux professionnels (cadre GMF-U)</p> <p>Une lettre adressée aux nouveaux professionnels en CUMF sera envoyée sous peu afin de les accueillir au sein du département et de leur faire part de l'offre de développement professoral. Ils pourront donc par la suite déterminer s'ils souhaitent ou ressentent le besoin de développer ces habiletés.</p> <p>Pour le moment, aucune formation ou atelier d'accueil n'est prévu étant donné la grande variété des besoins et de l'implication dans l'enseignement. Cette décision a été prise conjointement avec Dre Lise Cusson.</p> <p>Assemblée annuelle du DMFMU : 10-11 mai 2018</p> <p>Thème : la recherche au département, en partenariat avec les cliniciens, enseignants et patients.</p> <p>But : Mettre en lumière et renforcer les liens avec la recherche (clinique, en première ligne et pédagogique) et le « terrain ». Les réflexions porteront sur la façon de s'alimenter mutuellement afin de favoriser les meilleures pratiques au bénéfice des apprenants et des patients.</p> <p>Table ronde : animée par Dr Antoine Boivin, incluant clinicien chercheur, décideur, patient-partenaire.</p> <p><u>Jeudi PM</u> : perspective des résidents (medfam, MU) et étudiants (pré-hospit).</p> <p>Forum des innovations : Cette année, tous les secteurs seront sollicités tant les CUMF, urgence, autre secteurs de soins, recherche.</p> <p>Remise des prix : pendant le cocktail du jeudi PM.</p> <p><u>Vendredi AM</u> : Présentation des divers comités, direction des programmes (3) et direction du Département.</p>	
-----------	---	--	--

	<p><u>Vendredi PM</u> : ateliers et sessions de présentation orale de recherche (appel de résumé, penser à vos résidents : projet d'érudition exceptionnel?)</p> <p>Journée annuelle de formation professorale : 21 septembre</p> <p>L'évaluation de la journée de 2017 a été excellente.</p> <p><u>Évaluation des besoins</u></p> <p>Vous recevrez sous peu un sondage à diffuser au plus grand nombre d'enseignants possibles, qui portera sur une liste de sujets potentiels d'atelier. Les réponses guideront le choix des ateliers.</p> <p><u>Thème</u></p> <p>La collaboration sous toutes ses formes (intra-inter-avec patient partenaire)</p> <p><u>Format</u></p> <p>Le format restera le même avec se tiendra probablement au même endroit.</p> <p>Offre de formation :</p> <p>Dr René Wittmer, responsable de l'enseignement des soins aux adultes est disponible pour donner son atelier « Enseigner le dépistage périodique à l'ère de choisir avec soins ». Cet atelier a pour but d'uniformiser les pratiques cliniques et d'enseignement. Il est prêt à se déplacer dans les milieux (ou par visio pour les régions éloignées). Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Dr Wittmer ou Dre Ménard.</p> <p>Évaluation des besoins :</p> <p>À la suite de la dernière rencontre du comité de développement professoral, une évaluation des besoins sera faite en vue de développer des ateliers pour les prochaines journées de formation. Dre Ménard créera une liste de sujets, incluant les suggestions reçues de toutes parts, et enverra un sondage afin d'évaluer l'intérêt et/ou la pertinence du sujet.</p> <p>Dre Ménard ajoute qu'il est possible qu'un sujet jugé moins intéressant se retrouve dans la programmation des activités s'il s'agit d'un besoin identifié ou normatif.</p>	
--	--	--

		<p>Événements à venir :</p> <p>ICLEM : Institut Canadien de Leadership en Éducation Médicale. Semaine de formation. A lieu périodiquement, en français ou en anglais (CLIME). S’informer sur : http://www.came-acem.ca/default_fr.php sous l’onglet « éducation ». En français du 29 janvier au 1er février 2018, Hôtel Les Trois Tilleuls, Saint-Marc-sur-Richelieu, Québec. Voir le <u>calendrier du CPASS</u></p> <p>The Ottawa Conferences on the Assessment of Competence in Medicine and the Healthcare Professions, aux deux ans, prochaine du 10-14 mars 2018, Abu Dhabi. http://www.ottawaconference.org/</p> <p>Conférence canadienne sur l’éducation médicale (CCEM). Se tiendra à Halifax du 28 avril au 1^{er} mai 2018 http://www.mededconference.ca/</p> <p>Forum international francophone en pédagogie de la santé: 8^{ème} édition, du 29 au 30 mai, Hotel Omni, Montréal</p> <p>Colloque québécois des enseignants: 15 juin 2018, campus Longueuil, Université Sherbrooke</p> <p>Congrès de l’AMEE : 25-29 aout 2018, Bâle, Suisse</p> <p>La conférence internationale sur la formation des résidents (CIFR/ICRE). 18-20 octobre 2018, Halifax: http://www.royalcollege.ca/rcsite/events/international-conference-on-residency-education-icre-e</p> <p>Conférence internationale de Montréal sur le Raisonnement Clinique: la 4^{ème} édition aura lieu les 27-28 octobre 2018</p> <p>Au CPASS :</p> <p>1^{er} décembre : Évaluation des gestes techniques : 29 janvier 2018 : Comment puis-je former mes étudiants en qualité et sécurité des soins ? 1 et 2 février 2018 : Initiation à la pédagogie médicale – Mauricie 2 février 2018 <u>Formation de débriefing</u> et plusieurs autres, voir page du CPASS.</p>	
--	--	---	--

		<p>Dre Ménard offre aux gens de la contacter s'ils désirent avoir ces formations localement (Montréal et environs). Elle ajoute qu'elle peut faire le contact avec les animateurs. Pour les régions, il y a toujours possibilité de vérifier avec les animateurs s'il y a une possibilité de donner la formation en visio.</p>	
<p>9.</p>	<p>Mot des résidents Dre W. Ramtani</p>	<p><u>Cours</u> Dre Ramtani demande aux membres du comité s'il existe une politique facultaire en ce qui concerne les cours donnés sur l'heure du midi ou les cours donnés le soir.</p> <p>Dre Gosselin répond qu'il n'y a pas de cadre relié au format des cours. Cependant, il y a une volonté de la part de la direction du programme que les cours soient donnés à l'intérieur des heures de travail soit, entre 8h00 et 17h.</p> <p>Dre Gosselin ajoute qu'elle fera un bilan de l'organisation des cours académiques.</p> <p><u>DCC</u> Elle mentionne que l'ensemble des résidents critique beaucoup les PABP relativement par rapport au cadre de la méthode d'enseignement. Dr Papineau ajoute qu'un questionnaire d'évaluation sur les PABP est envoyé aux résidents à chaque fin d'année et le taux de satisfaction est très bon. Dre Ramtani fera le message à la Table des résidents-coordonnateurs de porter une attention particulière cette année pour le sondage sur les PABP.</p> <p>Dr Papineau ajoute que des discussions sont en cours avec l'Université Laval en ce qui concerne l'accès aux DCC pour les résidents de l'UdeM. Un contrat est en cours de rédaction et une proposition devrait suivre dans la prochaine année.</p> <p><u>Période de PREM</u> Dre Ramtani soulève la problématique des résidents en région pour la visite des milieux. Elle demande si une journée de transport est prévue pour les visites de milieux et si celle-ci peut être libérée?</p> <p>Dr Papineau précise que les visites de milieux sont comptabilisées comme étant des journées non travaillées. Par contre les entrevues sont considérées comme une journée travaillée et incluant le transport.</p> <p>Il ajoute que les modifications à l'horaire doivent être communiquées dans un délai de 10 jours (excluant la garde).</p>	

		<p>Il précise que les vacances doivent être communiquées 2 mois à l’avance et que les congés pour congrès doivent être communiqués dans un délai d’un mois.</p> <p><u>Évaluation des enseignants</u> Dre Wamtani demande s’il y a un processus formel d’évaluation des enseignants? Dr Papineau mentionne que Dr Duplain révisé les critères d’agrément et qu’ensuite, une politique d’évaluation sera soumise au vice-décanat des affaires professorales en vue de faire une politique standardisée pour la Faculté.</p>	
10.	Enseignement des Arcs Dr G. Voghel	<p>Dr Voghel mentionne qu’il manque de moniteurs au niveau de l’enseignement des ARCs à l’externat. Au préalable, les patrons sont privilégiés à donner l’enseignement, mais dans le cas où il y a un manque de ressources, ces cours pourraient être donnés par un R2.</p> <p>Les résidents intéressés à enseigner des ARCs pourraient le faire dans le cadre de la flexibilité du cursus. En ce qui concerne la rémunération, les résidents ne recevront pas d’honoraires supplémentaires puisqu’ils disposent de leur salaire de résidents. Aussi, une des conditions serait que le résident intéressé soit en stage bloc de CUMF.</p> <p>Dr Voghel mentionne que si un résident à un intérêt à enseigner les ARCs, de se manifester auprès de Mme Ourida Anki. Il faudra par contre avoir obtenu l’accord du DLP au préalable.</p> <p>En ce moment, le besoin serait d’avoir un ou deux résidents par période d’ARCs. Le temps de libération est normalement une demi-journée.</p> <p>En terminant, il ajoute que le seul bémol en ce moment est qu’il n’y a aucun moyen d’avoir une rétroaction sur la qualité de l’enseignement donnée. Un sondage sera éventuellement envoyé afin d’avoir accès à cette information.</p>	
11.	Enseignement SAPA Dre L. Authier (10h)	<p><i>c.f. Comité du programme SAPA 1erdec17</i></p> <p>Dre Authier prend la parole et annonce qu’elle a pris la relève de Dr De Lachevrotière pour la responsabilité du comité SAPA.</p> <p>Elle fait ensuite la présentation de l’état des travaux des 5 derniers mois.</p>	

	<p>Une tournée des milieux a été faite par l'équipe SAPA et le bilan est positif. L'équipe a constaté la volonté des milieux d'enseigner les soins SAPA.</p> <p><u>Questionnaire d'évaluation de fin d'année</u> En ce qui concerne le questionnaire d'évaluation de fin d'année rempli par les résidents, 52 % des R1 ont répondu qu'ils étaient rarement ou jamais accompagnés par un patron lors des visites à domicile.</p> <p>Étant donné que les R2 accompagnent souvent les R1, la question sera reformulée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que vous êtes supervisés sur place lors de vos visites à domicile? <p>Dre Authier ajoute que pour la première visite, le résident doit être accompagné.</p> <p>Les ressources communautaires pour les personnes âgées en difficulté demeurent méconnues. Dre Authier suggère de faire une formation standard à travers le réseau.</p> <p>Pour pallier à cette lacune, quelques CUMF font une tournée des ressources communautaires dans la première semaine de formation. D'autres CUMF ont organisé une chasse aux trésors.</p> <p>Pour l'approche adaptée de la personne âgée à l'urgence, Dre Authier souligne que le cours fait partie du cursus d'urgence. Il s'agit du 15^e cours dans le curriculum.</p> <p><u>Forum sur les soins à domicile</u></p> <p>Dre Authier communique que Dre Paule Lebel et Dre Geneviève Dechènes ont fait une proposition au Ministère pour l'implantation d'unités de formation clinique universitaire.</p> <p>Elle souligne qu'à la CUMF de Verdun, il y a une équipe médicale qui fait des soins intensifs à domicile. Elle ajoute que le défi principal est d'intégrer des résidents dans ces équipes.</p> <p>Aussi, elle fait part aux membres qu'une pétition circule pour que le travail dans les CHSLD soit reconnu pour l'inscription des patients. Elle invite les gens à la signer.</p> <p><u>Enseignement des soins SAPA</u></p> <p>Un des défis sera de donner des titres universitaires aux enseignants hors-CUMF afin de créer un lien avec l'Université. Une formation des unités professionnelle devra être donnée à ces enseignants.</p>	
--	---	--

		<p>Les 3 volets importants pour la formation des soins SAPA sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La déprescription; • Les syndromes comportementaux et psychologiques de la démence; • Le plan d'intervention. <p>Dre Authier rappelle aux gens que les fiches FO-R SAPA sont disponibles pour l'évaluation. Elle demande aux gens de s'assurer que tous les collaborateurs aux évaluations des résidents aient en main ces outils.</p> <p><u>Question pour le comité de programme</u> Est-ce que l'exposition en soins SAPA est adéquate?</p> <p>Est-ce qu'il y a eu une perte d'exposition depuis le retrait du stage de gériatrie? Il y a plusieurs disparités d'exposition dans les milieux et Dre Authier se questionne à savoir si du temps d'exposition pourrait être ajouté et si l'intégration des résidents des soins aigus en SAD pourrait être possible.</p> <p>Elle suggère que le PABP déprescription devrait être obligatoire.</p> <p>Boîte à outils En terminant, Dre Authier annonce que la boîte à outils SAPA est disponible sur le site web du département dans les liens rapides et que celle-ci ne requiert pas de mots de passe.</p>	<p>Sera présenté au comité du programme académique</p>
<p>12.</p>	<p>Comité de l'enseignement de l'éthique Dr F. Bertrand (11h)</p>	<p><i>c.f. Éthique 27 nov 2017</i></p> <p>Dr Bertrand, responsable du comité de l'enseignement de l'éthique présente sa proposition de cursus pour l'année 2018-2019.</p> <p>Il propose un calendrier de formation étalé comme suit :</p> <p>R1 : Éthique et industrie R2 : Éthique clinique au quotidien Éthique narrative Éthique et communications ou Éthique et conflit ou Éthique et soins de fin de vie.</p> <p>La répartition du calendrier est acceptée par les membres du comité de programme ainsi que les changements proposés, soit d'enlever la journée « Éthique et recherche » et de la remplacer par un atelier du tronc commun de la Faculté. Les DLP devront par contre porter une attention particulière aux</p>	

		<p>résidents décalés en ce qui concerne les ateliers du tronc commun.</p> <p>Pour les résidents à distance, Dr Bertrand évoque la possibilité d’offrir la formation à distance.</p>	
13.	<p>Agrément 2021 Dr A. Papineau</p>	<p>Dr Papineau annonce qu’une nouvelle version du Livre Rouge est en cours et sera utilisé pour l’agrément 2021.</p> <p>Il propose de revoir les différents énoncés de l’agrément à chaque comité de programme.</p> <p>Il communique également qu’un travail d’entrée de donnée sur une plateforme du Collège sera effectué d’ici la prochaine année.</p> <p>En terminant, il affirme que dès que la nouvelle version du Livre Rouge sera disponible, le document sera envoyé.</p>	
14.	<p>Suivi du comité d’évaluation Dre I. Gosselin</p>	<p>Dre Gosselin prend la parole et mentionne qu’à la fin de leur formation, les résidents doivent remplir un formulaire du Collège et indiquer s’ils ont eu un plan de remédiation.</p> <p>À noter que pour le Collège, il y a 3 types de plan de remédiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le plan de soutien à la réussite; Le plan de remédiation; Le plan de remédiation avec mise en garde. <p>Or, les résidents doivent déclarer le plan de remédiation avec mise en garde seulement.</p> <p>Dr Papineau ajoute que tous les résidents devraient bénéficier d’un plan de soutien à la réussite. À cet effet, un plan d’accompagnement sera proposé prochainement et ce sera le même document pour tous.</p> <p>En terminant, Dr Papineau sollicite les CUMF afin d’aider pour les résidents en difficultés désirant changer de milieu.</p>	
15.	<p>Module de lectures critiques Dr R. Wittmer (13h15)</p>	<p><i>c.f. Présentation comité de programme décembre 2017</i></p> <p>Dr Wittmer présente un nouveau module d’infocritique sur le surdiagnostic qu’il a lui-même développé.</p> <p>Il fait la recommandation de faire un pré-test et un post-test et de s’assurer que le module soit rempli par les résidents. Il ajoute de prévoir une activité de retour si possible sur ces</p>	

		<p>concepts.</p> <p>Le fonctionnement est le même que celui des autres modules et la durée pour le compléter est de 45 minutes.</p> <p>L'accès au module est autorisé aux DLP et aux responsables de l'érudition.</p>	
<p>16.</p>	<p>Comité de l'enseignement des soins aux adultes Dr R. Wittmer</p>	<p><i>c.f. Présentation comité de programme décembre 2017</i></p> <p>Différents thèmes ont été soumis au comité de l'enseignement des soins aux adultes. Ceux-ci seront étudiés et une proposition sera soumise au comité du programme académique.</p> <p><u>Examen médical périodique</u> Dr Wittmer mentionne qu'il y a beaucoup de divergence dans l'enseignement. Il encourage les milieux à donner la formation et se rend disponible pour aider les milieux.</p> <p><u>Dermatologie</u> Ce champ de compétence est ressorti comme étant une lacune du programme dans les questionnaires d'évaluation faute d'expertise et de soutien en 2^e ligne pour les problèmes cutanés.</p> <p>Dre Gosselin demande aux gens de partager leur outil d'enseignement, comme les dermaquizz, afin d'aider les milieux qui ont peu d'exposition.</p> <p>Dr Martin Champagne de la CUMF de Verdun s'offre pour donner une formation sur la façon d'implanter un dermaquizz. Du développement professoral à cet effet est à venir.</p> <p>Aussi, le comité du programme académique envisage d'ajouter une journée académique sur le thème de la dermato.</p> <p><u>Locomoteur</u> Quelques divergences avec l'examen physique des résidents.</p> <p><u>Diabète</u> Dr Wittmer recommande de faire des cliniques conjointes avec les infirmières cliniciennes.</p> <p><u>Infertilité</u> Un PABP existe sur ce thème.</p> <p><u>Ménopause</u></p>	

		<p>La gestion de la pharmacologie est complexe. Un PABP sur la ménopause existe.</p> <p>Dr Wittmer fait un appel à tous et demande de partager les méthodes d’enseignement propre à ce thème.</p>	
17.	Instructeurs GESTA Dre I. Gosselin	Dre Gosselin rappelle aux gens qu’il y a un besoin du côté des instructeurs GESTA et qu’un budget a été octroyé pour la formation. À cet effet, la formation est en cours d’organisation donc, s’il y a des gens intéressés, c’est le bon moment pour se manifester.	
18.	Projet Bien-être – Dr A. Papineau	<p>Dr Papineau mentionne que le projet bien-être est discuté depuis 2-3 ans à la suite d’une demande de la doyenne.</p> <p>Le vice-décanat demande à ce que 12 heures par année soient consacrées à une activité bien-être. Le projet qui est favorisé est celui du projet de support par les pairs qui sera d’ailleurs adopté par la plupart des spécialités.</p> <p>En ce qui concerne la médecine de famille, le programme doit remettre à la doyenne le projet de 12 heures annuelles des activités bien-être de chaque CUMF. Le tout doit être reçu pour la mi-janvier afin de pouvoir bénéficier du budget de 5000K annuel par grappe.</p> <p>En terminant, Dr Papineau rappelle aux CUMF de faire parvenir des factures originales pour le remboursement d’activité bien-être d’ici le 15 avril 2018.</p>	Soumettre le projet du 12 heures annuel du projet bien-être (IG)
19.	Assemblée Annuelle Dr A. Papineau	<p>Dr Papineau communique aux CUMF que le comité de l’Assemblée annuelle est à la recherche de 2 innovations dans les milieux pour le volet du Forum des innovations.</p> <p>En ce qui concerne la libération des résidents, la règle est la suivante :</p> <p><u>La journée du jeudi</u> Les résidents en bloc CUMF ou en stage à option inscrits sont libérés et la journée est comptabilisée comme étant travaillée.</p> <p><u>La journée du vendredi</u> Si un résident, tous stage confondus, veut assister à la journée du vendredi, il doit prendre une journée de congès.</p>	
20.	Activités cliniques / balises (Guide activités cliniques 2017-2018) Dr A. Papineau	<p><i>c.f. PP 1.1</i></p> <p>À titre de rappel, Dr Papineau mentionne aux gens que le guide des activités cliniques est disponible sur le site web du département.</p> <p>Le lien est le suivant :</p> <p>https://medfam.umontreal.ca/ressources/directeurs-locaux-de-programme/</p> <p>Mot de passe : dlp201</p>	

	20.1	Enseignement de la chirurgie mineure et locomoteur	Le sujet sera discuté au comité de l'enseignement des soins aux adultes.
21.	Suivi des événements Dr A. Papineau		<p><u>5 à 7 des externes</u> L'événement sera reconduit en 2018. Cette année, un sondage pourrait être envoyé aux externes leur demandant si leur perception de la médecine de famille a changé à la suite du salon. Une question sur leur CUMF coup de cœur serait ajoutée.</p> <p>En ce qui concerne les régions, le programme suggère de leur offrir une meilleure visibilité.</p>
22.	Varia		<p><u>Stage de médecine de famille dans Medsys</u> L'équipe Medsys font du ménage dans la plateforme en ce qui concerne les codes de stages.</p> <p>Les DLP recevront prochainement une liste de code de stage et il faudra valider si ces codes sont toujours utilisés ou pas.</p> <p><u>Capacité d'accueil</u> Medsis déploie un nouveau module soit, celui des grilles de stages auxquelles les capacités d'accueil seront intégrées. Ces capacités concerneront les résidents en médecine de famille seulement.</p> <p>Dr Papineau ajoute que les CUMF devront éventuellement prévoir un 2 mois pour les résidents en psychiatrie.</p> <p><u>Annulation d'un stage de nuit</u> Une plainte a été reçue de la part d'un résident en médecine interne, car un résident en médecine de famille a fait annuler son stage, il était en congé de maladie.</p> <p>La règle est qu'il n'y a pas d'annulation avant la réception d'un billet médical.</p>